



Assemblée des
**DEPARTEMENTS
DE FRANCE**



Enquête SDIS 2009

Synthèse Flash
Janvier 2010

**CABINET
FRANÇOIS
LAMOTTE**
*20 années de conseil
auprès
des collectivités
territoriales*



Introduction

Données techniques sur l'enquête ADF 2009

- Pour la 4^{ème} année consécutive, les SDIS ont été interrogés afin de disposer d'une vision prospective la plus précise sur les évolutions structurelles auxquelles ils doivent faire face. Le nombre de SDIS répondant à l'enquête est désormais très élevé (94 des 96 SDIS).
- 30 SDIS ne sont pas ou ne sont plus liés au Conseil Général par une convention pluriannuelle ; ils n'étaient que 14 en 2008. Cela signifie que dans plusieurs cas le renouvellement de la convention pose problème.

<i>Enquête annuelle des SDIS</i>	<i>2006 (sur 87 SDIS)</i>	<i>2007 (sur 91 SDIS)</i>	<i>2008 (sur 95 SDIS)</i>	<i>2009 (sur 94 SDIS)</i>
<i>Nombre de SDIS ayant fourni des données de prospective à N+1</i>	38 (43,7%)	58 (63,7%)	56 (58,9%)	60 (64%)
<i>Nombre de SDIS ayant fourni des données de prospective à N+2</i>	33 (37,9%)	45 (49,5%)	49 (51,6%)	54 (57%)
<i>Nombre de SDIS ayant fourni des données de prospective à N+3</i>	19 (21,8%)	39 (42,8%)	42 (44,2%)	41 (44%)
<i>Nombre de SDIS :</i>				
• <i>ayant signé une convention avec le CG</i>	33	45	56	49
• <i>pour lesquels c'est en cours</i>	39	29	25	12
• <i>qui n'ont rien fait ou rien prévu de faire</i>	15	17	14	30

Lettre de conclusion générale

- *Les SDIS, comme cela avait été anticipé depuis l'enquête ADF 2007, sont entrés dans une phase de stabilisation de leurs dépenses de fonctionnement avec des évolutions attendues de l'ordre de 3,3% par an pour les 3 prochaines années.*
- *Ce niveau, bien que supérieur à l'inflation prévue (+1,2% pour 2010), est essentiellement tiré par 3 facteurs :*
 - ✓ ***La part des dépenses de personnel dans le budget des SDIS est de 78% des dépenses de fonctionnement, cela conduit à une extrême sensibilité les budgets à toute les mesures catégorielles (évolution des taux de vacation, point d'indice fonction publique, régimes indemnitaires, pyramide des âges et des carrières...), que celles-ci soient décidées au niveau local ou au niveau national.***
 - ✓ ***La part de l'endettement.** Pour assurer la modernisation des centres de secours, parfois leur mise à niveau, les SDIS sont amenés à recourir à l'emprunt. 2010 devrait marquer un maximum dans le recours à l'endettement.*
 - ✓ ***La montée en puissance de la dotation aux amortissements en raison des politiques d'investissement sur les matériels et une application parfois récente dans certains SDIS d'une politique d'amortissement calquée sur l'amortissement technique des engins de secours.***
- *Pour assurer ces évolutions de dépenses, les SDIS s'appuient essentiellement sur les Départements.*
- *En 2009, les Départements représentent 54 % des recettes de fonctionnement des SDIS, tandis que les communes représentent 42% des recettes. Cette moyenne cache cependant d'importantes disparités entre Départements.*

Lettre de conclusion générale

- *Dans un contexte financier complexe, les SDIS représentent pour les Départements une charge dynamique. Les évolutions prévues pour la période 2010-2012, marquent pour les 40 Départements qui ont répondu pour cette période, des évolutions de +8% en 2010, +6% en 2011 et +5% en 2012. Ces chiffres globaux sont des prévisions probablement surestimées compte tenu des mesures de réduction fortes engagées par les SDIS à l'annonce de la suppression en Loi de finances initiale de la Taxe Professionnelle.*
- *Il est intéressant d'observer comment les SDIS anticipent également les évolutions soulevées à la fois par la mission d'évaluation et de contrôle de l'Assemblée Nationale (MEC Rapport 1829 de Juillet 2009) et la mission « ambition volontariat » de l'ancien Ministre Luc Ferry.*
- *Sur de nombreux aspects, comme la coopération avec les Départements, les SDIS font preuve d'imagination et souvent les initiatives sont pragmatiques et originales. Pour ce qui est des mesures de maîtrise des dépenses de fonctionnement, celles-ci s'inscrivent dans le contexte général de la gouvernance des SDIS largement évoqué par les parlementaires :*
 - ✓ *Des décisions locales (régime indemnitaire, créations de postes, investissements immobiliers) prises en fonction des problématiques spécifiques de chaque Département,*
 - ✓ *Des décisions nationales dont la portée n'est pas neutre budgétairement (ainsi en est-il du Décret sur les vacations du 13 Octobre 2009).*
 - ✓ *L'anticipation de nouvelles charges sur le temps de travail des SPP ou le fonctionnement d'ANTARES.*

Lettre de conclusion générale

- *La départementalisation n'est pas encore achevée dans tous les Départements. Au-delà des mesures d'ajustement, de nombreux SDIS n'ont pas encore formalisé leur « format » définitif en effectifs, nombre de centres, outil de gestion de l'alerte... La départementalisation réelle a moins de 10 ans dans la plupart des SDIS.*
- *Deux sujets sont particulièrement en débat au sein des SDIS qui rejoignent là encore les débats nationaux :*
 - ✓ *Le financement par les hôpitaux des interventions du SDIS avec des interprétations très hétérogènes sur la notion de carence.*
 - ✓ *On peut s'étonner des écarts considérables qui existent entre les SDIS pour le financement des carences. 113 000 carences sont payées pour plus de 2,2 millions d'interventions secours à personnes au plan national. Le référentiel SDIS-SAMU est globalement appliqué mais son financement reste aléatoire.*
 - ✓ *La place et le devenir du volontariat sur lesquels cette enquête apporte des éléments quantifiés.*
 - ✓ *Pour plus de la moitié d'entre eux, les SPV sont engagés au sein des SDIS postérieurement à la départementalisation et leur nombre reste globalement constant. On peut noter néanmoins une méconnaissance relative des SDIS à l'égard des SPV, de leur situation personnelle et professionnelle. Les bases de données sont incomplètes et suggèrent un axe d'effort complémentaire afin de pouvoir anticiper les évolutions.*
 - ✓ *Le profil type du SPV de 2009 : c'est un homme, jeune, qui effectue environ 50 interventions par an et qui touche moins de 150 euros par an pour exercer sa passion au service de la société.*

<i>Données Année 2008</i>	<i>Moyenne nationale</i>	<i>Moyenne 1^{ère} Catég</i>	<i>Moyenne 2^{ème} Catég</i>	<i>Moyenne 3^{ème} Catég</i>	<i>Moyenne 4^{ème} Catég</i>	<i>Moyenne 5^{ème} Catég</i>
<i>Nombre de centres</i>	75	100	100	77	37	32
<i>Nb d'habitants défendus par centre</i>	8.263	12.941	7.028	5.955	7.274	5.432
<i>Nb de SPP pour 10.000 hab. (hors SSSM)</i>	6,7	8,2	6,4	5,3	5,3	3,8
<i>Nb de SPV pour 10.000 hab. (hors SSSM)</i>	29,8	25,6	28,2	36,8	38	50,7
<i>Nb de PATS pour 10.000 hab.</i>	1,9	2,1	1,8	1,7	1,6	2,1
<i>Nb d'interventions pour 10.000 habitants</i>	580	656	569	563	512	503
<i>Nb d'habitants défendus par chaque sapeur-pompier en garde jour</i>	5.251	4.034	6.163	7.985	7.083	5.646
<i>Dépenses de fonctionnement / habitant en 2008 (DSC 2008)</i>	69,4	76,0	68,2	60,4	63,4	65,9

<i>Les chiffres clés</i>	<i>2009 94 SDIS*</i>	<i>2010 60 SDIS</i>	<i>2011 54 SDIS</i>	<i>2012 41 SDIS</i>
<i>Évolution des DRF</i>	3,2%	3,4%	3,5%	3,2%
<i>Dont dépenses de personnel</i>	3,9%	3,6%	3,3%	3%
<i>Dont Dépenses de gestion courante</i>	1,1%	2,2%	2,2%	2,4%
<i>Évolution des recettes de fonctionnement</i>	3,7%	3,7%	2,8%	3,7%
<i>Dont contribution du département</i>	4,3%	8,2%	5,8%	5,4%
<i>Évolution du Capital restant dû au 31/12</i>	16,6%	19,8%	6,2%	3,3%

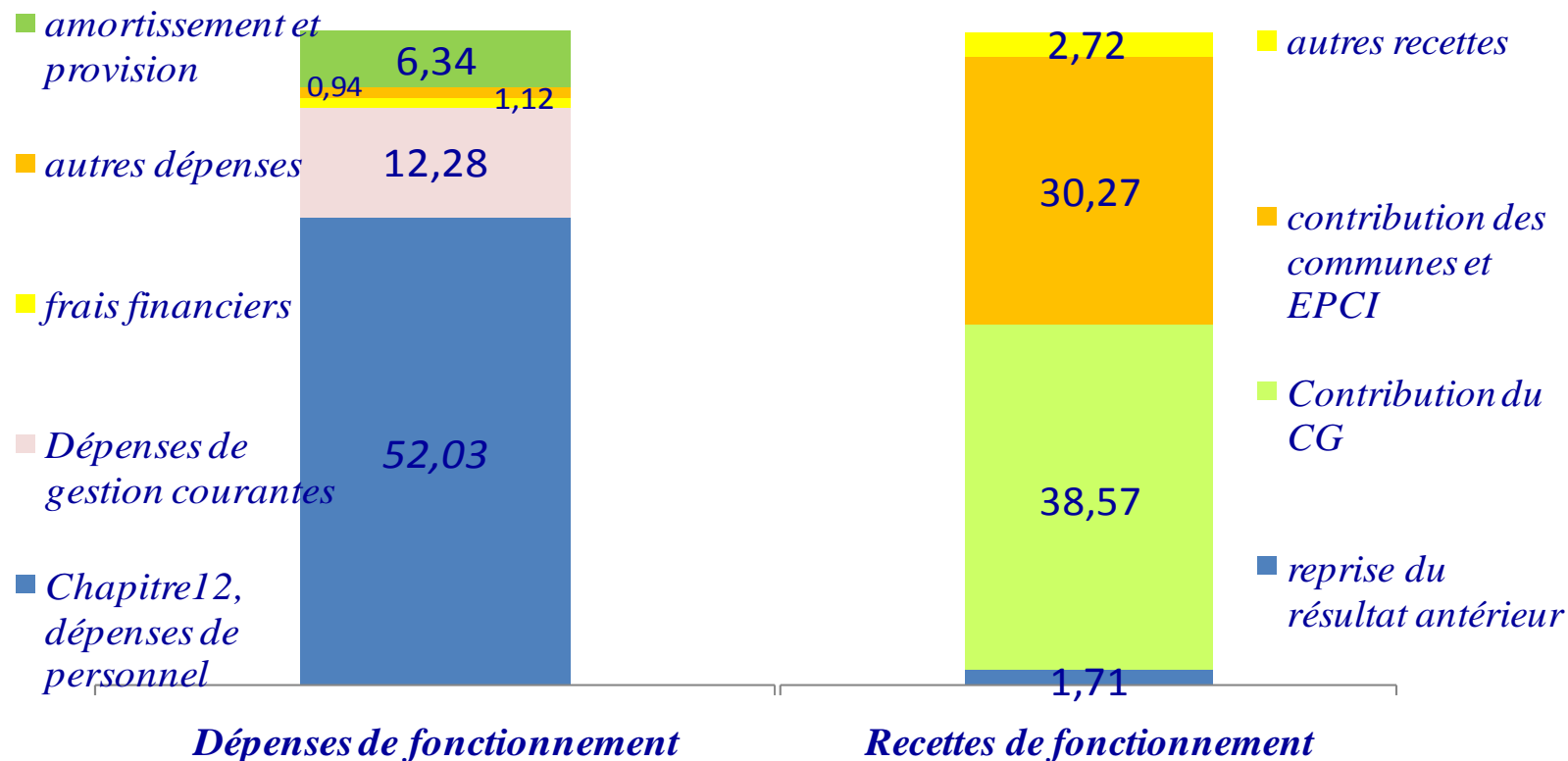
** De BP à BP*

Les finances et la prospective

Le budget type des SDIS sur l'année 2009 en fonctionnement (en euros/habitant DGF)

8

- Sur 94 SDIS, en moyenne les recettes de gestion de l'exercice ne couvrent pas tout à fait les dépenses de fonctionnement. Avec la reprise de l'excédent antérieur, un très léger autofinancement complémentaire est possible, comme en 2008.

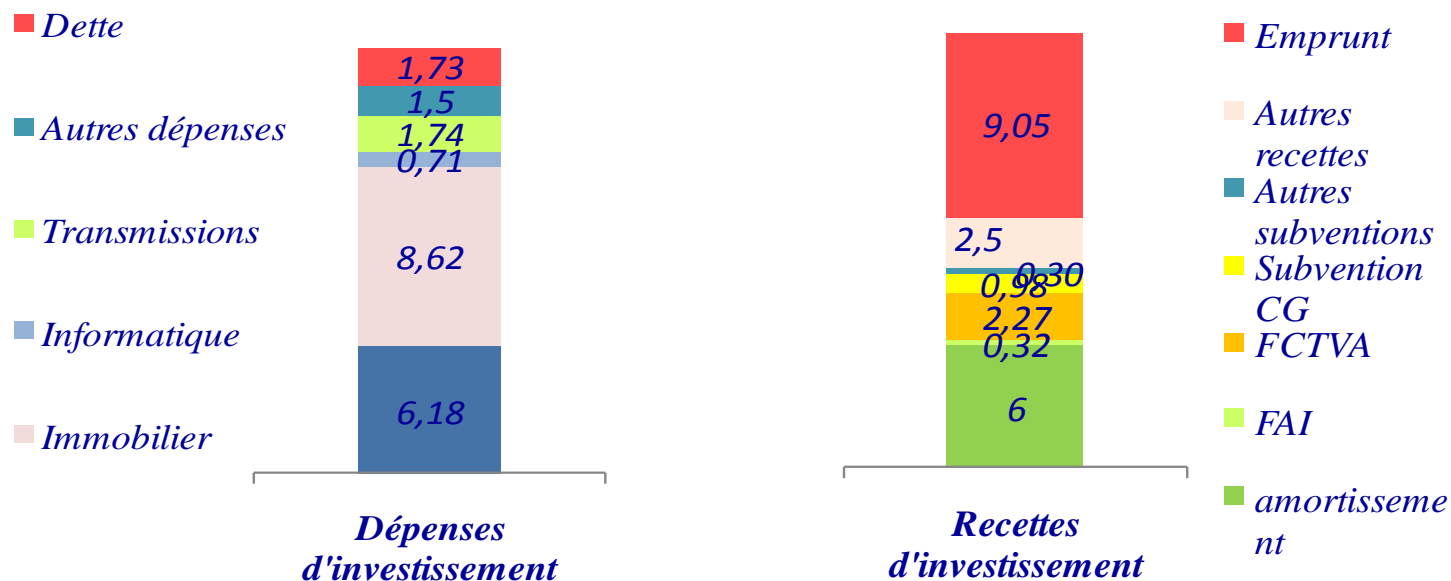


Les finances et la prospective

Le budget type des SDIS sur l'année 2009 en investissement (en euros/habitant DGF)

9

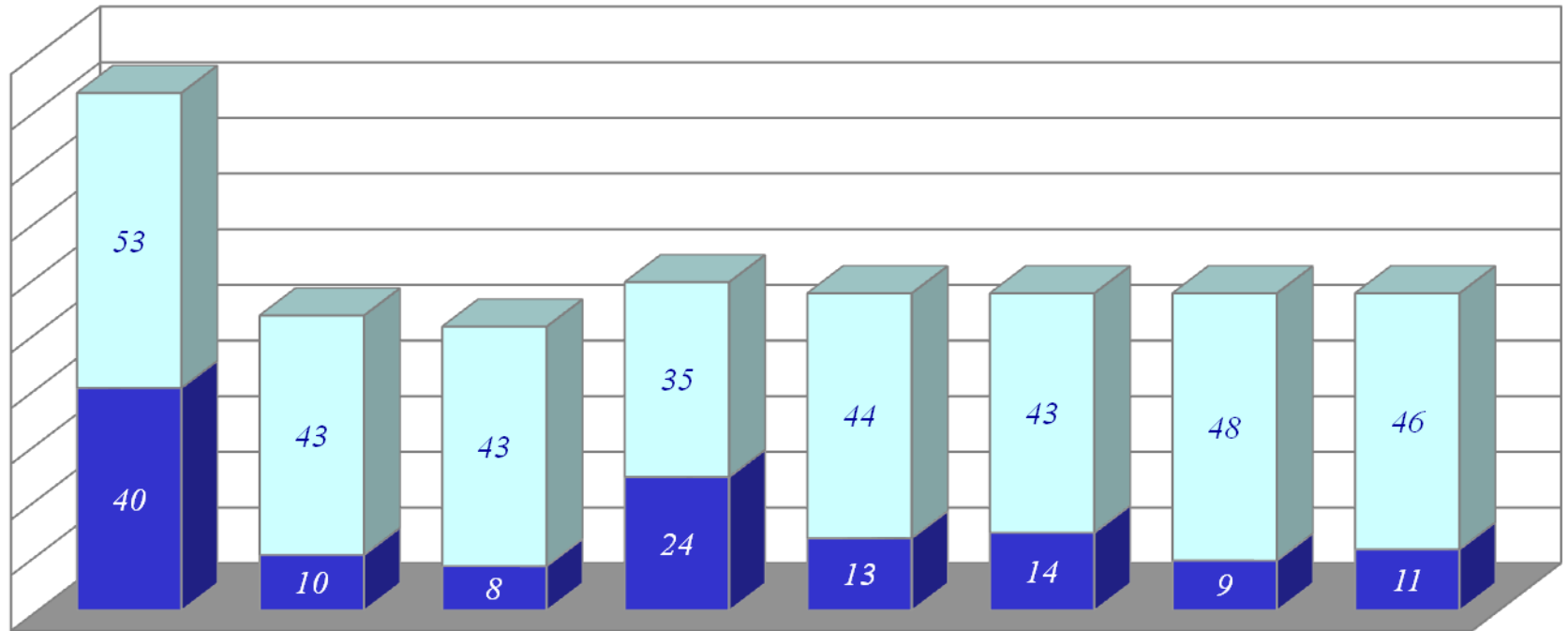
- Globalement, l'amortissement et le FCTVA permettent de couvrir les besoins de financement de la dette en capital, les dépenses de matériel d'incendie et de secours et l'informatique.
- Les dépenses immobilières et les transmissions sont financées en volume par l'emprunt et les diverses subventions. C'est une tendance constante observée depuis 2007 : les SDIS s'endettent pour l'immobilier.
- A noter : seulement 65% des SDIS ayant répondu ont formalisé un PPI immobilier et 57% un plan d'équipement.



Les finances et la prospective

Le financement des opérations immobilières

Modalités de participation des communes et EPCI à l'immobilier en 2008

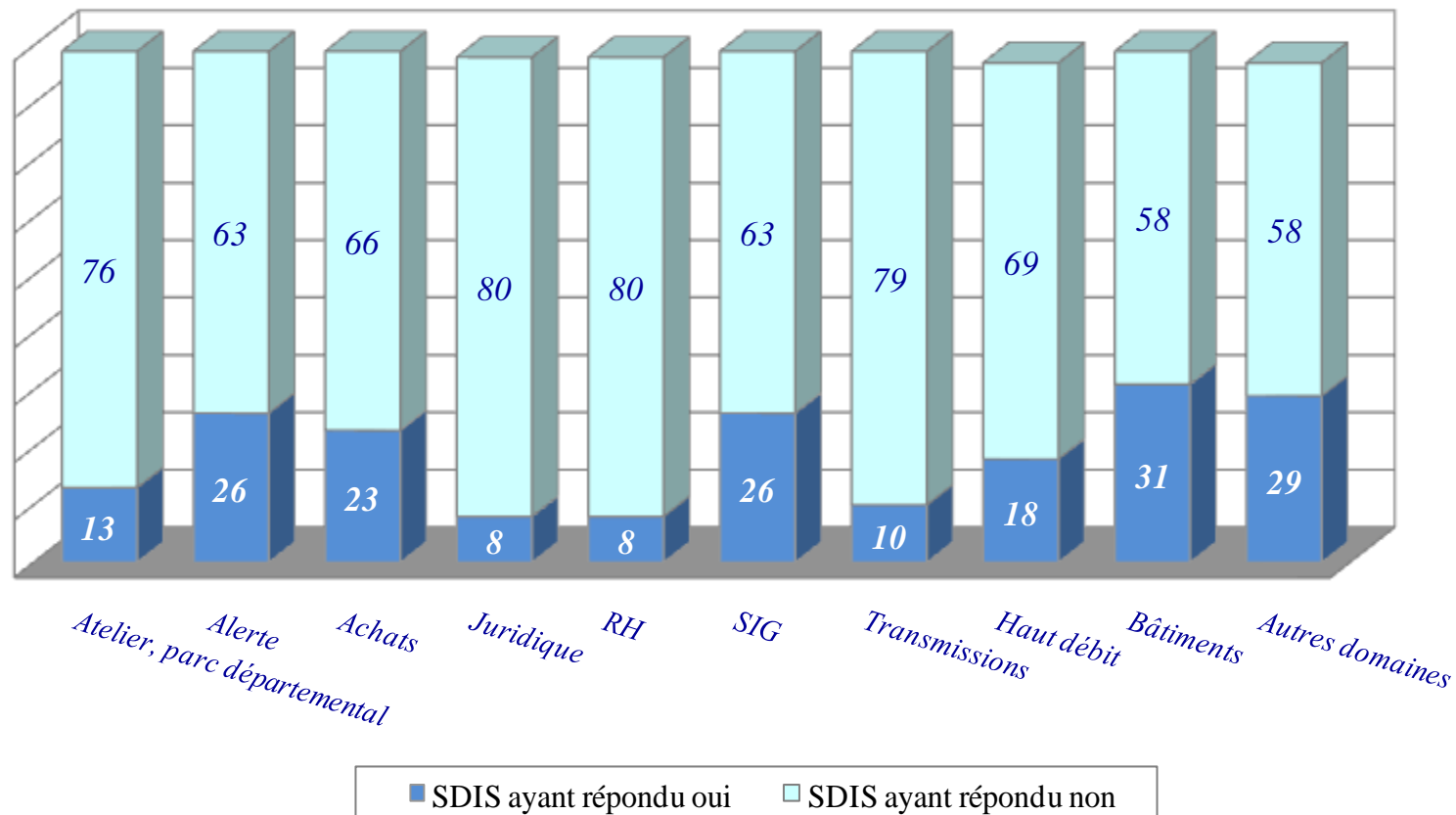


Participation financière en 2008
 Participation en annuité de dette cons. neuve
 Participation en annuité de dette rénovation
 Participation en subvention cons. neuve
 Participation en subvention rénovation
 Exercice de la maîtrise d'ouvrage cons. neuve
 Exercice de la maîtrise d'ouvrage rénovation
 Autres modalités

SDIS ayant répondu oui
 SDIS ayant répondu non

- Les espaces de coopération établis avec le Conseil Général sont multiples. **59 SDIS sur 94** ont déjà mis en œuvre des actions. Ils étaient 57 en 2008.

Domaines de coopération avec le Conseil Général

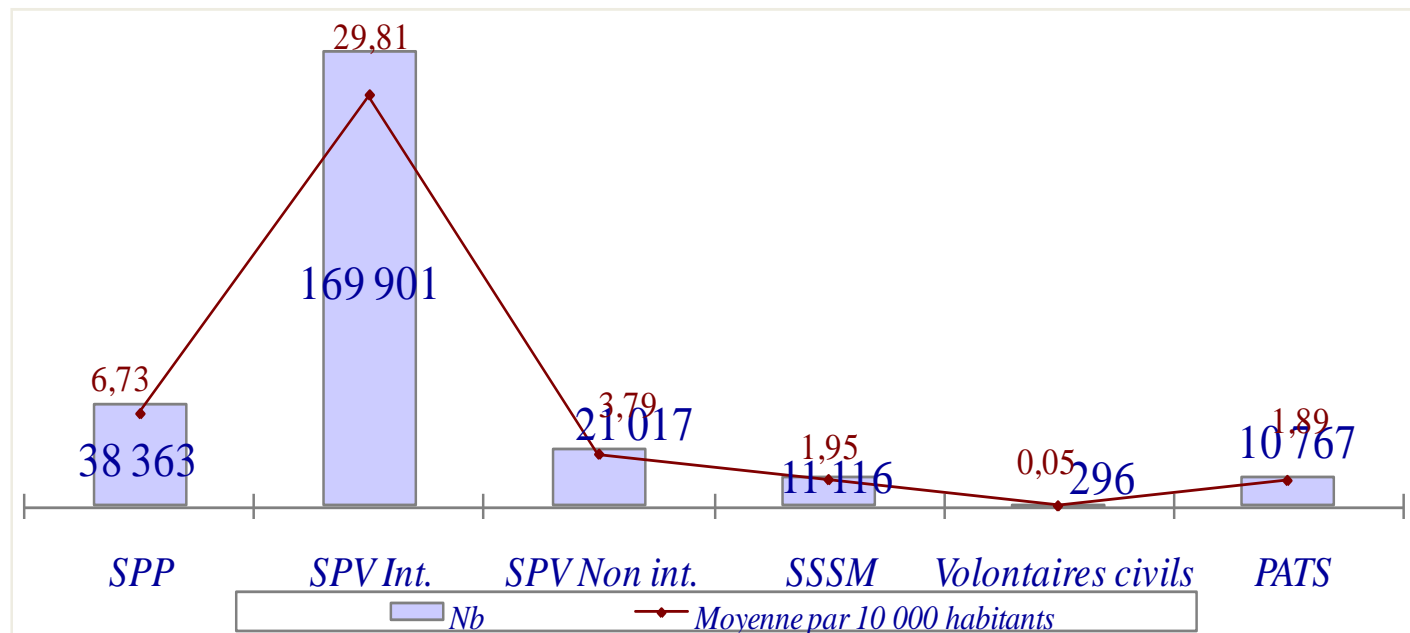


Les ressources humaines

Tableau de synthèse des effectifs

12

- Les 94 SDIS ont 219.380 Sapeurs-Pompiers intégrés (SPV et SPP y compris le SSSM) et 21.017 Sapeurs-Pompiers Volontaires non intégrés, soit au total 240.693 Sapeurs-Pompiers.
- 2.600 SPV pourraient être intégrés dans les prochaines années (cela concerne 11 SDIS).



- 2.314 postes ont été créés en 2008, cela correspond à 1.528 SPP et à 786 PATS supplémentaires, soit 17 SPP et 9 PATS supplémentaires par SDIS en moyenne.
- 38 SDIS diminuent leurs effectifs ou ne créent pas de postes.

Les ressources humaines

Les interventions et le régime de travail des Sapeurs-Pompiers Professionnels en CIS

- **90 SDIS ont réalisé une moyenne de 588,2 interventions pour 10.000 habitants en 2008.**
 - ✓ *La part du secours à victimes reste prépondérante dans le total des interventions (66%).*
 - ✓ *Le nombre moyen d'interventions par SPP des 50 SDIS (pour les SPP en CIS) varie de 40 à 400, 180 interventions en moyenne par SPP en CIS et par an. Le volume d'heures d'intervention par SPP en régime opérationnel pour 2008 varie de 49 heures au SDIS 46 à 840 au SDIS 71.*
- **Le régime de travail de 24 heures « pur » ne concerne que 51% des SPP des SDIS ayant répondu à cette question (60,6% en 2008). Les SDIS évoluent de plus en plus vers des régimes mixtes.**
 - ✓ *Les SPP et SPV à la garde casernée par jour en période normale sont répartis entre 56% pour le jour et 44% pour la nuit. Ce mouvement d'adaptation des gardes entre jour et nuit s'accroît, on était à 52% le jour, 48% la nuit en 2006.*
 - ✓ *Au niveau national, 5.251 habitants sont défendus par chaque pompier en garde en journée (il faut ajouter en terme de réponse de secours les pompiers en astreinte).*
 - ✓ *D'importantes disparités existent entre les Départements puisque dans le Département où il y a le moins de pompiers en garde, on a près de 40.000 habitants défendus, tandis que dans celui qui en a le plus on est à 1.000 habitants par pompier en garde, soit un rapport de 1 à 40.*

➤ *Qui sont les SPV au 31 décembre 2008?*

- ✓ *56% des SPV ont moins de 35 ans.*
- ✓ *Les SPV sont majoritairement des hommes (87%).*
- ✓ *Si on prend 2001 comme année de la départementalisation, on peut considérer que la majorité des SPV est entrée au SDIS postérieurement à la départementalisation.*
- ✓ *La sociologie des SDIS diffère quelque peu de celle du reste de la société : plus d'étudiants, moins de demandeurs d'emploi, moins d'ouvriers.*
- ✓ *23% des SPV travaillent dans le secteur public.*
- ✓ *82% des SPV habitent à moins de 8 mn par rapport au CIS de leur affectation à titre principal, 14% entre 8 et 15mn, 4% à plus de 15 mn. La proximité du centre joue un rôle important dans le recrutement des SPV.*

➤ *Le niveau de sollicitation opérationnelle des SPV*

- ✓ *Pour 73% des SPV, l'activité opérationnelle est inférieure à une garde casernée de 12h par semaine.*
- ✓ *4% seulement des SPV effectuent un volume d'activité en garde supérieur à 125 gardes de 12h (1.500 heures soit 1 ETP). **La place des SPV au sein des SDIS n'est clairement pas « concurrentielle » des SPP mais bien complémentaire.***
- ✓ *9% d'entre eux effectuent plus de 150 interventions par an (à rapprocher de la moyenne d'intervention des SPP en CIS qui est de 142).*
- ✓ *82% des SPV effectuent moins de 2 interventions par semaine et 59% moins d'une intervention par semaine.*
- ✓ *Le modèle Français de secours est un modèle qui assure une couverture de secours par la répartition des moyens sur le territoire, seul moyen de garantir des délais raisonnables dans des zones où le nombre d'interventions est faible.*

➤ *Le montant des vacances perçues par les SPV*

- ✓ *Les SPV ne sont que 6% à toucher un montant de vacances de plus de 500 € par mois tandis que les ¾ des SPV perçoivent moins de 250 euros par mois et 57% moins de 150 euros par mois ; ces vacances portent sur la formation, les gardes et astreintes et les interventions opérationnelles.*